

Médecin remplaçant thésé Médecin installé Médecin salarié de centre de santé Médecin salarié

N° adeli : N°RPPS (obligatoire)

Nom & prénom :

Adresse :

CP : Ville



Téléphone : Portable

Email :


Souhaite m'inscrire à :

CURSUS GÉRONTOLOGIE - 2018 / 2019 À LYON

4 SÉMINAIRES OBLIGATOIRES

2018	Titre du programme	Jour 1	Jour 2	
	Connaître et pratiquer l'évaluation gériatrique et gérontologique	jeudi 29 mars 2018	vendredi 30 mars 2018	 Complet
	Approfondissement des connaissances et de l'implication des médecins dans la coordination des soins aux personnes âgées en EHPAD	jeudi 26 avril 2018	vendredi 27 avril 2018	 Complet
2019				
	Repérage de la fragilité de la personne âgée	jeudi 28 mars 2019	vendredi 29 mars 2019	
	Détérioration mentale de la personne âgée : de la plainte amnésique à la démence	jeudi 25 avril 2019	vendredi 26 avril 2019	

2 SÉMINAIRES OPTIONNELS À CHOISIR PARMIS LES SUIVANTS :

2018	Titre du programme	Jour 1	Jour 2	
	Prévention de la chute et maintien de l'autonomie de la personne âgée	jeudi 28 juin 2018	vendredi 29 juin 2018	
	Soigner à domicile les patients en fin de vie	jeudi 27 septembre 2018	vendredi 28 septembre 2018	
	Gérer la polymédication et prévenir la iatrogénie médicamenteuse chez la personne âgée	jeudi 18 octobre 2018	vendredi 19 octobre 2018	
	Dénutrition du sujet âgé : comprendre et mieux dépister pour prévenir et prendre en charge	jeudi 29 novembre 2018	vendredi 30 novembre 2018	
2019				
	Manager une équipe en EHPAD ou à domicile	jeudi 27 juin 2019	vendredi 28 juin 2019	 Payant *
	Comportement de la personne âgée démente et souffrance des aidants	jeudi 26 septembre 2019	vendredi 27 septembre 2019	
	Utiliser le dossier médical pour la coordination des soins autour du patient en EHPAD	jeudi 14 novembre 2019	vendredi 15 novembre 2019	
	Éclairage éthique dans la prise en charge des patients atteints de la maladie d'Alzheimer	jeudi 12 décembre 2019	vendredi 13 décembre 2019	

Ces programmes, proposés dans le cadre de l'ANDPC, sont indemnisés dans la limite du plafond alloué par l'ANDPC (21h de formation en 2018). Si vous êtes médecin salarié, ils peuvent faire d'un financement par votre employeur.

(*) Le programme *Manager une équipe en EHPAD* n'a pas été validé par l'ANDPC. Il est vous est proposé dans le cadre d'un auto-financement. Nous contacter.

Conditions d'inscription à un programme de DPC

Vous êtes médecin remplaçant thésé, médecin installé ou médecin salarié de centre de santé, merci de joindre :

• Un chèque de caution de 250 € à l'ordre de MG FORM (par programme)

Vous êtes médecin salarié hors centre de santé ?

Nos programme de DPC peuvent faire l'objet d'un financement par votre employeur.